Image not found or type unknown

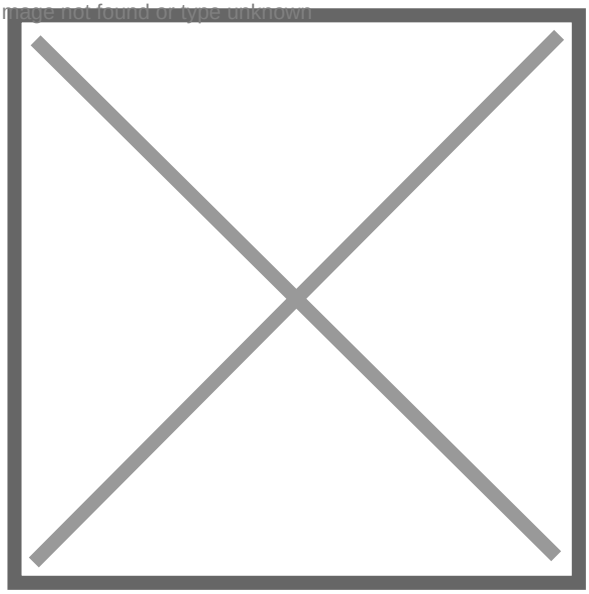

Travaux plomberie pour fuite d'eau en dalle

Par **Charlotte**, le **28/06/2010** à **23:14**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement en RdC en gestion locative dans une agence J'ai été contacté par le syndic de copropriété pour me dire qu'il y avait de l'eau qui coulait dans les garages sous l'appartement.

Il n'y a aucune fuite visible chez moi. Après confirmation par le plombier du syndic que la fuite venait d'un tuyau de chez moi, encastré dans la dalle, j'ai contacté l'agence immobilière. Un autre plombier a été envoyé pour faire une recherche précise.

J'ai commencé à avoir de l'humidité dans le bas des murs et le plafond des garages est gorgé d'eau. Pour éviter les dégats, je coupe l'arrivée d'eau quand je travaille la journée, pendant la nuit et même quand je suis chez moi.

Cela fait plus d'1 mois que j'ai déclaré le pb à l'agence. Comment faire accelérer le début des travaux et ai-je droit à des compensations sachant que je ne peux plus faire marcher l'electromenager pendant mon absence donc en tarif heures creuses et que je n'ai pas beaucoup d'eau chaude sachant que le ballon d'eau ne se remplit pas?

Je redoute de plus l'ajustement de charges en fin d'année pour une surconsommation d'eau. Merci de votre aide, cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés